

DOCUMENT D'INFORMATION

SUR LE

**RESEAU DE CHALEUR**

ET SUR LE

**PROCESSUS DE RACCORDEMENT**

Information Réseau de chaleur et processus de raccordement

## PREAMBULE

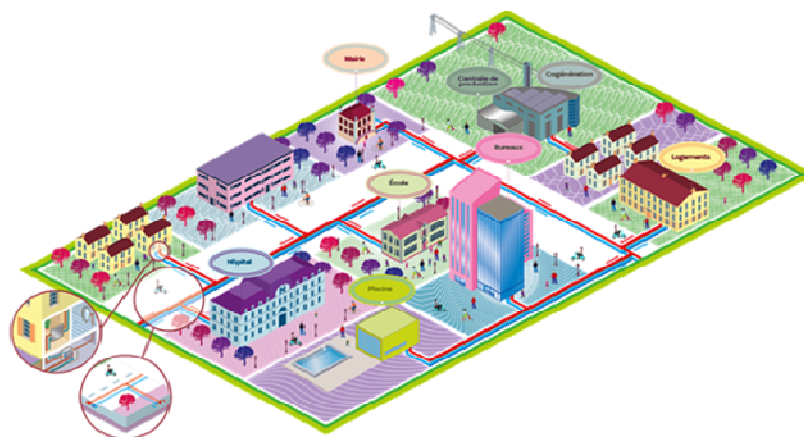
Les réseaux de chaleur reposent sur un principe simple : assurer les besoins de chauffage à un coût compétitif et stable en valorisant les énergies du territoire. Le raccordement au réseau de chaleur constitue une alternative pour les besoins en chauffage, en eau chaude sanitaire, et le cas échéant en froid, permettant de bénéficier d'une solution énergétique locale, économique, propre et renouvelable, fiable et sûre.

En adaptant rapidement leurs capacités de production centralisées à de nouvelles énergies renouvelables et de récupération, les réseaux s'imposent comme une alternative crédible aux énergies conventionnelles pour l'atteinte des objectifs ambitieux de diminution des consommations, de réduction des gaz à effet de serre et la mise en place de politiques d'aménagement urbain durable.

Engagements	Kyoto <i>183 pays signataires</i>	Directive Européenne	Grenelle de l'Environnement <i>France</i>	Plan Climat <i>Paris</i>
A l'horizon	2012	2020	2020	2020
Réduction des consommations d'énergie	<b>- 20%</b>		<b>- 20%</b>	<b>- 25%</b>
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	<b>- 8% (Europe)</b> <b>- 5,2% (Monde)</b>	<b>- 20%</b>	<b>- 20%</b>	<b>- 25%</b>
Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie	<b>20%</b>		<b>20%</b>	<b>25%</b>

## FONCTIONNEMENT D'UN RESEAU DE CHALEUR

Un réseau de chaleur est une infrastructure publique ou privée de production, de transport et de distribution d'énergie calorifique : un chauffage central à l'échelle d'un quartier, voire d'une ville.



Information Réseau de chaleur et processus de raccordement

## LE RESEAU SAINT JEAN BELCIER

La ZAC Saint Jean Belcier fait partie de l'Opération d'Intérêt National « Euratlantique ». L'importance du gisement foncier, mobilisable à court, moyen et long termes au sein de ce périmètre, situé au cœur de l'agglomération impose d'assurer une synergie entre l'existant, les différents projets engagés et le devenir de ces sites mutables.

L'Établissement public « Euratlantique » a pour mission principale de conduire l'aménagement de ce territoire avec un objectif d'économie de consommation du foncier et des ressources naturelles.

Une analyse comparative des différentes solutions d'approvisionnement en énergie primaire a conclu à la pertinence de développer un réseau de chaleur valorisant l'énergie fatale de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Bègles.

A l'issue d'une procédure de consultation lancée par Bordeaux Métropole, la société Energie des Quartiers a été retenue pour réaliser le réseau de chaleur de la ZAC Saint Jean Belcier.

Outre la desserte de près de 80 % des constructions de la ZAC Bordeaux Saint-Jean Belcier, ce réseau communautaire aura aussi vocation à desservir les immeubles collectifs existants situés à proximité de son tracé et les secteurs de projets urbains appelés à se développer sur Bègles le long de la Garonne.

Energie des Quartiers réalise et exploite le réseau de la ZAC Saint Jean Belcier dans le cadre d'une Délégation de Service Public. Ce réseau de chaleur, de plus de 15 km de réseaux à terme, sera alimenté à plus de 80% par des énergies renouvelables et de récupération, et couvre les besoins de chaleur et d'eau chaude sanitaire et dans certains cas de froid sur un territoire de plus de 145 ha et 792 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, dont :

- 336 000 m<sup>2</sup> de logements
- 267 000 m<sup>2</sup> de bureaux
- 81 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics
- 108 000 m<sup>2</sup> activités (24 000), commerces (38 000), hôtels (47 000)

auxquels s'ajoutent 50 bâtiments existants sur Bordeaux (1 200 éq. Logements) et la future ZAC Bègles Garonne (440 000m<sup>2</sup>).

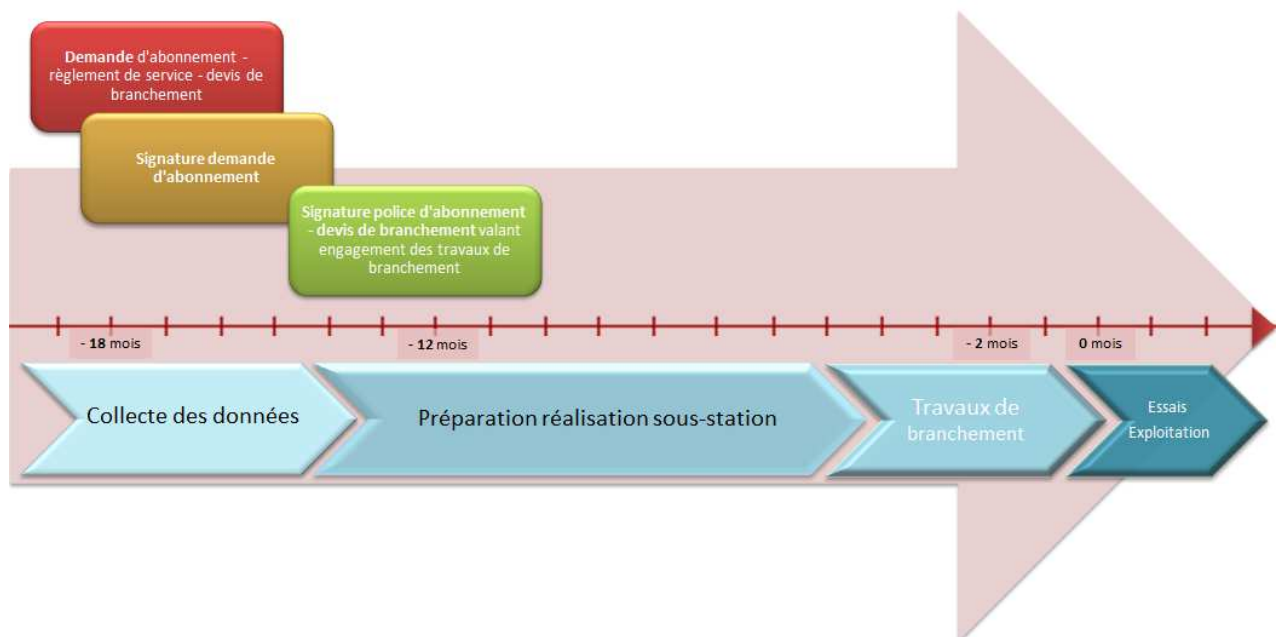
Energie des Quartiers est porteur de la marque commerciale déposée par Bordeaux Métropole pour le service public de fourniture de chaleur dans le secteur de Saint Jean Belcier : « BORDEAUX BÈGLES ENERGIES », dont le logo figure en tête du présent document.

## PROCESSUS DE RACCORDEMENT

Il résulte des dispositions du contrat de délégation de service public et se déroule selon les étapes suivantes :

1. Premier contact entre le porteur de projet immobilier et le délégataire
2. Phase d'échanges de données sur le projet à desservir
3. Transmission par le délégataire au porteur de projet d'un premier devis estimatif incluant l'ensemble des pièces contractuelles
4. Remise de la demande d'abonnement signée par le porteur de projet au délégataire. Cette demande d'abonnement constitue le document de confirmation des besoins exprimés par le porteur de projet. Elle permet au délégataire de constituer le dossier contractuel définitif.
5. Signature de la police d'abonnement sur la base des besoins définitifs au plus tard 12 mois avant la mise en service de la sous-station.

Demande de raccordement au réseau urbain BORDEAUX BEGLES ENERGIES	
<b>Abonnement</b> - Police abonnement "Réseau de chaleur" et Demande d'abonnement chaud - Police abonnement "Réseau de froid" et Demande d'abonnement froid	<b>Devis de branchement (Chaud/Froid)</b> - Conditions particulières de branchement - Cahier des charges délégataire Racc - Convention de passage



Information Réseau de chaleur et processus de raccordement